

Electrohypersensible, Jean-Bastien Dreger cherche un toit pour passer l'hiver : Qui pourra l'aider ?

WIFI, 3G, 4G, et bientôt 5G... nous sommes tous exposés 24h sur 24 à des ondes qui ne sont pas sans danger sur notre corps et cette exposition se produit tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments.

Si la grande majorité d'entre nous ne ressent pas les effets directs de ces ondes dans notre quotidien, certains d'entre nous, dits « électrosensibles », vivent un véritable enfer à cause de celles-ci.

Maux de tête, nausées, vertiges, amenuisement continu de l'énergie, palpitations, insomnies... l'exposition aux ondes provoque chez certains de nos compatriotes des effets tels qu'ils n'ont d'autre choix que de partir en quête d'endroits où les ondes sont totalement absentes, hors de la civilisation moderne.

L'électrosensibilité : une maladie méconnue aux lourdes conséquences... qui toucherait pourtant 70 000 personnes en France

Si la maladie dont souffre Jean-Bastien est encore trop méconnue, elle est pourtant bien réelle et de plus en plus répandue. Et elle est susceptible de toucher chacun d'entre nous !

En France, il y aurait **entre 70 000 personnes** (*source : organisation NextUp*) et **2% de la population** (*source : rapport AFFSET de 2009*) qui souffriraient à divers degrés d'électrosensibilité.

Dès 2005, L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a établi un lien de causalité entre les ondes et les différents symptômes éprouvés par les malades et a nommé pour la première fois l'hypersensibilité électromagnétique (HSEM).

L'OMS considère également que *"quelle qu'en soit la cause, la HSEM peut être un problème handicapant pour l'individu touché"*.

En fonction des individus, les symptômes peuvent varier :

- maux de tête
- fatigue intense et inexplicquée
- troubles visuels et auditifs
- problèmes de peau (rougeurs, sensations de brûlure, irritation)
- palpitations
- problèmes de mémoire à court terme
- vertiges
- nausées
- insomnies
- sensibilités chimiques et alimentaires
- ...

Une maladie non reconnue en France

Au-delà des troubles physiques, les personnes atteintes d'hypersensibilité électromagnétique voient leur vie basculer... Comment réussir à avoir une vie sociale ou à conserver un emploi quand on vit un véritable calvaire en présence des ondes ?

Il y a pire pour les malades : leurs souffrances et leurs difficultés pour vivre chaque jour dans un monde saturé d'ondes ne sont toujours pas reconnues par la France. L'HSM n'est pas officiellement considérée comme une maladie. Cette non-reconnaissance prive les malades de dispositifs d'accompagnement (par exemple pour trouver un emploi), des aides financières (notamment pour aménager un logement) et d'une réelle prise en compte de ses conséquences stigmatisantes.

La justice en avance sur la société française pour la reconnaissance de l'hypersensibilité aux ondes magnétiques

La justice de notre pays va-t-elle plus vite que nos politiques ? Un arrêt du tribunal du contentieux de l'incapacité de Toulouse a redonné de l'espoir aux malades. Le tribunal a en effet admis en 2015, après avoir demandé une expertise médicale, qu'une plaignante souffrait d'une déficience fonctionnelle de 85% *"avec restriction substantielle et durable pour l'accès à l'emploi"*.

C'est la toute première reconnaissance de l'existence d'un handicap grave dû à l'hypersensibilité aux ondes magnétiques... en attendant que les pouvoirs publics agissent et créent notamment des zones blanches, sans ondes électromagnétiques, pour les personnes électrosensibles.

Qui pourra aider Jean-Bastien, hyper électrosensible, à trouver un toit pour l'hiver ?

Jean-Bastien Dreger, 31 ans, informaticien de formation, vit dans un camion sans eau, chauffage ni électricité, lui servant d'abri depuis deux ans maintenant. Il n'a plus de projet d'avenir et a besoin que quelqu'un veuille bien l'aider à trouver un hébergement cet hiver.

Un toit, pour Jean-Bastien, c'est tout endroit non-exposé aux ondes tel qu'un chalet, un logement sans ondes tel un endroit reculé, isolé à l'écart des villages et des voisins où les téléphones portables ne passent pas ou très peu, abrités par du relief - région vallonnée, montagneuse, fond de vallée - et distant de plusieurs kilomètres des premières antennes relais de téléphone mobile, de télévision ou autre.

Le jour où la vie de Jean-Bastien a basculé

Cela va faire quatre ans que Jean-Bastien Dreger a été diagnostiqué hyper électrosensible. De déménagements en déménagements, il est contraint à vivre reclus dans son camion toute l'année, à 1 500 m d'altitude (Col de Jau, Aude). Sans chauffage alors que les températures l'hiver peuvent tomber au-dessous de 0° C, dans une solitude difficile à supporter et confronté à l'indifférence générale.

Le cauchemar de Jean-Bastien a démarré en 2012. Il a alors 28 ans et il a tout pour être heureux : tout va bien sur le plan privé et sa carrière professionnelle est prometteuse puisqu'il travaille depuis 3 mois en tant qu'assistant ingénieur informaticien dans un institut de recherche à Salon-de-Provence.

Pourtant, il commence à s'inquiéter pour sa santé car il ne comprend pas ce qui lui arrive puisqu'il n'a pas d'antécédents médicaux sérieux. Il éprouve une grande fatigue, des difficultés à se concentrer, des migraines, des nausées, des vertiges des insomnies et parfois même des pertes d'équilibre.

Personne ne semble réussir à cerner l'origine du mal qui le ronge. Il voit des dizaines de médecins et de spécialistes en France et à l'étranger, il subit une grande quantité d'examens et d'analyses jusqu'à ce que le diagnostic tombe : il est atteint d'hypersensibilité électromagnétique, une maladie qui a été déclenchée par son environnement professionnel.

Sa vie bascule alors....

Pour préserver sa santé, il doit quitter son emploi et trouver un nouveau logement. Mais ce n'est pas si simple, car les ondes sont partout.

Du refuge parental à la vie de nomade en camion Transporter

Jean-Bastien multiplie les déménagements et il se retrouve à vivre dans des endroits improbables - maisons abandonnées, tunnels ferroviaires, forêts - allant jusqu'à dormir dans des voitures. Il a bien tenté de se réfugier chez ses parents, à Vernet-les-Bains, mais un an plus tard l'arrivée de la 4G l'a obligé à repartir.

Ses parents, âgés de 74 et 76 ans, l'aident alors à aménager un camion Transporter pour qu'il puisse avoir un abri. Ils lui apportent des provisions tous les deux jours en parcourant 80 kilomètres en pleine montagne, et surtout du réconfort, au Col de Jau où il s'est arrêté.

Aujourd'hui, bien que la Maison départementale des personnes handicapées l'a reconnue comme travailleur handicapé, Jean-Bastien est toujours aussi isolé et stigmatisé. Sa vie sociale est réduite à néant, ses forces s'épuisent, et il redoute l'arrivée de l'hiver. Au Col de Jau, sans chauffage, il va devoir affronter pour la deuxième année consécutive des températures glaciales.

Jean-Bastien en quête d'un toit pour cet hiver

Jean-Bastien ne veut pas être le porte-parole de l'électrosensibilité en France. Mais il envoie un SOS car il est à la recherche d'une aide en urgence pour trouver un vrai logement dans un endroit éloigné des ondes.

Il espère pouvoir une nouvelle fois attirer l'attention sur ce problème qui touche des centaines de Français, vivant comme lui, dans des conditions précaires et indignes, oubliés de la médecine et de la société.

Qui va lui tendre la main ?

Contact Presse

Pour contacter Jean-Bastien, vous pouvez laisser un message sur sa boîte vocale :
09 60 05 98 62

Vous pouvez aussi contacter son frère aîné :

David DREGER

Tel : 06 14 47 21 61

E-mail : davidlysblanc@gmail.com